



unesco



Liberté d'expression et sécurité des correspondants étrangers

Les tendances,
les difficultés
et les réponses

Dans la série:

Tendances mondiales en
matière de liberté d'expression
et de développement des
médias

Principales tendances :

- Le profil des correspondants étrangers est de plus en plus diversifié, comptant davantage de femmes, de journalistes locaux et indépendants et moins d'expatriés.
- Les enquêtes transnationales complexes et les nouvelles méthodes de reportage soutiennent la mission du journalisme qui consiste à informer le public sur le crime, la corruption et l'injustice.
- On constate au niveau mondial une hostilité croissante à l'égard des journalistes qui travaillent pour des publics étrangers, ce qui complique d'autant plus la réalisation de reportages en zones de conflit et sur des questions politiques et sociales majeures.
- Certains dirigeants politiques ont cherché à remettre en cause et jeter le discrédit non seulement sur le travail des journalistes étrangers, mais aussi sur celui des journalistes locaux faisant de la correspondance étrangère, en les taxant de menaces à la sécurité nationale ou de diffuseurs de fausses informations.
- Les autorités nationales violent leurs obligations en vertu du droit international lorsqu'elles prennent des mesures arbitraires et appliquent des restrictions disproportionnées à l'encontre des journalistes qui travaillent pour des médias étrangers.
- Les gouvernements, la sphère juridique et autres parties prenantes soutiennent de plus en plus les mobilisations visant à renforcer la sécurité des journalistes et à éradiquer l'impunité, mais la communauté internationale doit porter une plus grande attention à l'importance d'assurer la protection des correspondants étrangers.

Les correspondants étrangers : des fournisseurs d'informations essentiels dans un environnement en rapide évolution

Vivant dans un monde toujours plus interdépendant, nous avons besoin de connaître et de comprendre ce qu'il se passe au-delà de nos frontières. Le journalisme destiné à un public étranger contribue à satisfaire ce besoin. Ce que nous pouvons appeler de la « correspondance étrangère » est une forme de journalisme qui vise à fournir des informations vérifiées par des professionnels ainsi que des analyses éclairées qui répondent aux questions que peuvent se poser des publics nationaux, et ces correspondances les sensibilisent aux principaux développements qui surviennent en dehors de leur pays.

Les journalistes qui produisent ce type de contenus peuvent tenir un rôle essentiel en incitant l'humanité à agir dans le cadre d'intérêts communs tels que, par exemple, la solidarité en cas de catastrophes naturelles, l'atténuation du changement climatique, la vaccination mondiale pour lutter contre de nouveaux virus, la gestion des migrations de population et les questions de guerre et de paix.

Auparavant, l'image que l'on se faisait des correspondants étrangers était celle de ressortissants étrangers réalisant un travail de journalisme pour un public étranger. De nos jours, l'éventail de journalistes qui exercent ces fonctions est beaucoup plus large, tout comme les publics directs et indirects le sont eux aussi. Les correspondants étrangers, qui comptent toujours plus de journalistes locaux travaillant pour des organes de presse et des publics étrangers, sont des témoins clés qui, depuis près de 200 ans, nous rapportent les événements qui changent le monde.

Ces journalistes ont joué et continuent de jouer un rôle central dans le développement des médias modernes et des marchés mondiaux de l'information. Ils identifient les contenus qu'ils estiment pertinents pour les publics étrangers concernés et les rédigent de manière à ce que des personnes vivant dans des pays éloignés et ayant des connaissances limitées sur le contexte puissent les comprendre. Leur présence sur les lieux où se produisent les événements confère aux correspondants étrangers une certaine authenticité. Dans de nombreux cas, leur journalisme s'est imposé comme la référence en matière d'intégrité et de fiabilité. Souvent au contact des décideurs clés et œuvrant bien loin d'un bureau classique, ils doivent être hautement qualifiés pour aller recueillir et transmettre les informations avec précision et rapidité. Les histoires qu'ils dévoilent ne servent pas uniquement à répondre au besoin urgent d'informer le monde. Elles permettent aussi souvent de mettre en garde les parties prenantes locales et de les alerter sur des questions d'importance vitale au niveau national.

Des personnalités renommées ont hissé des correspondants étrangers au rang d'écrivains de la « première ébauche de l'histoire » et de gardiens internationaux luttant contre la censure et la propagande. On peut citer : Ernest Hemingway, qui a couvert la Guerre Civile espagnole ; Clare Hollingworth, envoyée à la frontière germano-polonaise, qui a annoncé le début de la Seconde Guerre mondiale ; l'œuvre du photographe de guerre Robert Capa ; les images sur la famine en Éthiopie capturées en 1984 par le caméraman de télévision Mohammed Amin ; Gabriel García Márquez, journaliste colombien et Prix Nobel de littérature ; et, Marie Colvin, qui a payé ses reportages en première ligne du conflit syrien au prix de sa vie. Maria Ressa, lauréate du Prix UNESCO/Guillermo Cano, s'est forgée une réputation remarquable grâce au travail de journalisme d'investigation qu'elle a mené dans la région Asie-Pacifique.

Les journalistes qui se rendent à l'étranger pour couvrir les guerres et dénoncer la corruption, les crimes contre l'environnement et les violations des droits humains mettent les autorités face à la réalité et défient les personnes au pouvoir ; nombre d'entre eux sont ainsi exposés à des risques et en subissent les conséquences... Ces journalistes sont un élément essentiel à la survie de notre écosystème démocratique, au respect mutuel et à l'engagement en faveur de l'État de droit.

- Baroness Helena Kennedy QC,¹

Les assassinats de reporters étrangers peuvent faire prendre

¹ Baroness Helena Kennedy, conseillère de la Reine, directrice de l'IBAHRI (Institut des droits humains de l'Association internationale du barreau) et membre du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias, lors de la Conférence mondiale sur la liberté de la presse, le 16 novembre 2020

conscience aux gouvernements qu'il est nécessaire de défendre la mission essentielle que remplissent les journalistes. Suite à la prise d'otage et au meurtre du journaliste américain Daniel Pearl en 2002 au Pakistan, les États-Unis ont adopté la « loi Daniel Pearl » pour la liberté de la presse (Daniel Pearl Freedom of the Press Act²), qui requiert du département d'Etat qu'il approfondisse son examen de l'intimidation des médias d'informations et des restrictions à la liberté de la presse.

Malheureusement, de nos jours, l'activité professionnelle que les journalistes exercent, correspondants étrangers y compris, les fait vivre bien trop souvent dans la peur de subir des agressions violentes, de se faire enlever ou encore d'être arrêté ou maltraité de façon arbitraire. Les femmes journalistes sont particulièrement sujettes au harcèlement et aux menaces vicieuses et misogynes. Quantité d'études démontrent que l'autocensure que pratiquent les journalistes est devenue une sérieuse menace à la liberté d'expression et de la presse. La normalisation généralisée de l'intimidation et des représailles affecte également les correspondants étrangers qui tendent à se montrer plus frileux dans leur travail. Que les correspondants étrangers soient des ressortissants du pays d'accueil ou des ressortissants étrangers, tous peuvent être confrontés à de graves menaces de la part d'acteurs étatiques ou non étatiques.

Il ne devrait pas en être ainsi. En 1948, le monde s'est engagé à protéger la liberté d'expression et la liberté des médias au travers d'un système universel de protection des droits humains. L'un des objectifs visé était de faire en sorte que les personnes qui cherchent à endoctriner les populations à des fins martiales ou violentes ne puissent pas contrôler les médias de façon totalitaire. La Déclaration universelle des droits de l'homme a consacré le droit de chacun de « chercher, recevoir et répandre des informations et des idées [...] sans considérations de frontières » (article 19). La résonance de cette norme internationale sur le rôle des correspondants étrangers et des médias étrangers pour lesquels ils travaillent va de soi.

Cette norme est complétée par d'autres normes spécifiques aux conflits armés. Ainsi, conformément aux Protocoles additionnels I et II aux Conventions de Genève, adoptés en 1977, les autorités au pouvoir et les forces armées doivent protéger les professionnels des médias et le personnel associé en tant que civils, et doivent également respecter leur indépendance professionnelle et leurs droits. La Résolution 2222 du Conseil de sécurité des Nations Unies³ reconnaît explicitement que les journalistes, les professionnels des médias et le personnel associé sont des civils. Elle souligne que « il existe des règles du droit humanitaire international prohibant les attaques dirigées intentionnellement contre les civils, lesquelles constituent des crimes de guerre dans des situations de conflit armé ». Elle appelle les États membres à « créer et maintenir, en droit et en pratique, un environnement sûr et propice pour les journalistes, les professionnels de médias et le personnel associé, afin qu'ils effectuent leurs travaux sans ingérence excessive de tiers dans des situations de conflit armé ».

Les tribunaux nationaux et internationaux, ainsi que les organisations régionales créées en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme, telles que l'Union africaine, l'Organisation des États américains et le Conseil de l'Europe, ont créé un ensemble solide de jurisprudences prévoyant des protections juridiques visant à protéger tous les journalistes contre les attaques et les violations graves, qui s'appliquent également aux personnes exerçant en qualité de correspondants étrangers. Ces normes disposent également la manière dont les États sont tenus de remplir leurs obligations de traduire en justice les responsables ayant commis des assassinats ou des violences ciblés contre des journalistes⁴.

Or, les risques liés au travail de journalisme n'ont fait que s'aggraver. Durant les dix années allant de 2010 à 2019, l'UNESCO a enregistré 894 assassinats de journalistes dans le monde, dont 65 étaient des ressortissants étrangers. Ces dernières années ont été décrites par les principales organisations internationales de défense de la liberté de la presse comme une période durant laquelle les journalistes ont été exposés à des niveaux alarmants d'attaques physiques et juridiques, de privations de liberté et autres formes d'ingérence. Il est de plus en plus courant que des correspondants étrangers se fassent expulser lorsqu'ils sont des ressortissants étrangers.

² Daniel Pearl Freedom of the Press Act of 2009, Bibliothèque du Congrès des États-Unis
<https://www.govtrack.us/congress/bills/111/hr3714/summary>

³ [https://undocs.org/fr/S/RES/2222\(2015\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2222(2015))

⁴ Voir par exemple : Rapport sur le séminaire « Renforcer les systèmes judiciaires et les Cours africaines pour protéger la sécurité des journalistes et mettre fin à l'impunité », UNESCO (2016) https://en.unesco.org/sites/default/files/report_on_seminar_arusha.pdf ; Rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (2019) <http://www.oas.org/en/iachr/expression/reports/ENGLA2019.pdf> [cf. page 10 sur les mesures de précaution] ; <https://rm.coe.int/rapport-annuel-sg-2020/1680a05192> Rapport annuel de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, 2020 [cf. Liberté d'expression, pages 22-23]

⁵ <https://freedomhouse.org/report/freedom-and-media/2019/media-freedom-downward-spiral>

⁶ <https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2020-nous-entrons-dans-une-decennie-decislve-pour-le>

Cependant, tout comme pour les ressortissants d'un pays qui travaillent comme correspondants à l'étranger, les détentions et les emprisonnements sont nombreux. En 2020, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a recensé un record de 274 journalistes emprisonnés dans le monde, dont 7 étaient des ressortissants étrangers⁷.

Fin 2020, des avocats internationaux ont déclaré que les atteintes que subissent actuellement les journalistes à travers le monde, y compris les correspondants étrangers, est un symptôme illustrant que « le système international de protection des droits humains ne fonctionne plus⁸ ». Le Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias a appelé la communauté juridique mondiale à soutenir une nouvelle mobilisation visant à renforcer les mécanismes de protection des journalistes travaillant aussi bien au sein des États qu'au-delà de leurs frontières, afin de garantir l'efficacité de ces systèmes.

Tous les défis que nous rencontrons actuellement partout dans le monde, tels que les tensions et les conflits internationaux, le changement climatique, les migrations massives, l'évasion fiscale et la corruption systémique, exigent des garanties efficaces en matière de liberté de la presse et de libre circulation de l'information au-delà des frontières. Lorsqu'un virus mortel fait son apparition, où que ce soit dans le monde, tous les pays doivent en être informés. Des informations en première ligne rapportées dans une partie du globe peuvent avoir des conséquences immédiates et désastreuses de l'autre côté de la planète. En cas de grave violation des droits humains, ou lorsque de l'argent est secrètement blanchi dans plusieurs juridictions différentes, le journalisme sans frontières joue un rôle essentiel dans la révélation de ces méfaits. Or, dans de nombreux cas, les gouvernements se sont plutôt évertués à renforcer leur mainmise sur la circulation des informations afin de tenter de se présenter sous un beau jour, aussi bien au niveau national qu'au niveau international⁹.

En 2020, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a lancé un appel en faveur de la protection des journalistes dans des périodes comme celle-ci :



Si nous n'assurons pas la protection des journalistes, il nous sera extrêmement difficile de rester informés et de prendre des décisions fondées sur l'analyse des faits. Quand les journalistes ne peuvent pas effectuer leur travail en toute sécurité, nous perdons un rempart important contre la pandémie de désinformation et de mésinformation qui se propage en ligne¹⁰.

Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, a également exprimé son inquiétude :



En 2020, nous avons été les témoins, peut-être de manière inédite, de l'importance du journalisme pour nos démocraties et pour la protection des droits humains. Toutefois, la pandémie a également été une « tempête parfaite » qui a affecté la liberté de la presse dans le monde entier. [...] J'appelle toutes les parties prenantes à défendre l'information en tant que bien public. Protéger le journalisme, c'est protéger la vérité¹¹.



En octobre 2020, les États membres de l'ONU ont adopté par consensus une résolution du Conseil des droits de l'homme, lequel avait exprimé son inquiétude quant aux actes d'intimidation et de représailles dont sont victimes les journalistes étrangers, en particulier de la part des dirigeants politiques et des agents de l'État ; ainsi que concernant les obstructions arbitraires dirigées contre eux et le ciblage extraterritorial de journalistes et de professionnels des médias à travers les frontières internationales¹²

7 <https://cpj.org/fr/reports/2020/12/nombre-record-de-journalistes-emprisonnes-dans-le-monde/>

8 Amal Clooney, Vice-présidente du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias, lors de la conférence de l'IBAHRI : The attack on media freedom - a growing phenomenon, 23 novembre 2021

9 https://www.ibanet.org/Human_Rights_Institute/Bulletins/IBAHRI-Survey-Impact-of-Covid-Measures-Results.aspx

10 <https://www.un.org/fr/observances/end-impunity-crimes-against-journalists>

11 <https://fr.unesco.org/news/unesco-souligne-fragilite-liberte-presse-face-au-covid-19-2020>

12 <https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/45/18>

Difficultés et menaces pour le rôle de correspondant étranger

De multiples pressions tendent à remodeler la fonction des correspondants étrangers

Le rôle des correspondants étrangers se voit transformé par l'évolution des réalités économiques et technologiques, par les demandes émergentes des consommateurs d'informations et par les discours agressifs envers le journalisme que tiennent des acteurs puissants, notamment des politiciens. Le paysage géopolitique a été remodelé par les tendances autoritaires, conduisant à une intensification des menaces à la sécurité et à la sûreté des correspondants étrangers et d'autres acteurs dont les activités sont indispensables à un débat ouvert et éclairé. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, de nombreux gouvernements ont imposé à tous les journalistes un nouvel arsenal de mesures intrusives visant à restreindre leurs conditions de travail et leur liberté de reportage^{13, 14}.

La révolution numérique, l'autoédition et l'essor des entreprises proposant des plateformes de médias sociaux avec une participation de masse sont autant de facteurs qui ont entraîné des changements radicaux dans les pratiques de collecte d'informations et menacé la survie des modèles traditionnels de financement de la correspondance étrangère. Si ces changements ont permis aux internautes de se nourrir d'une quantité gargantuesque de contenus variés sans distinction de frontières, la diffusion des contenus éditoriaux produits par des fournisseurs d'informations est largement passée aux mains d'intermédiaires animés par des considérations commerciales. Parmi les conséquences, on observe une qualité hétérogène et une incertitude quant à la provenance d'une grande partie des contenus qui circulent, ainsi que le danger que des publications à sensation ou « attrape-clics » viennent noyer les informations qui sont passées au crible et contrôlées par des professionnels, notamment des reportages réalisés par des correspondants étrangers et adaptés pour s'adresser à des publics étrangers. Les revenus des organismes de presse sont également érodés du fait que ces puissantes entreprises technologiques parviennent à vendre des publicités microciblées en analysant des mégadonnées de millions d'utilisateurs. Ce sont pourtant les organismes de presse qui supportent les coûts élevés engendrés par la collecte d'informations à la source, suivie de leur édition et de leur publication au moyen de procédures spécifiquement conçues pour garantir la vérification des faits et les normes journalistiques. En somme, les entreprises de communication numérique ont eu un impact sur les publics et les revenus des médias professionnels et elles ont réduit la valeur marchande des actualités et des informations fiables mais coûteuses et qui exigent un haut niveau de compétences.

Janine di Giovanni, reportrice de guerre, y voit de lourdes conséquences:



“Sans une base solide d'informations bien documentées tirées de sources fiables, où que ce soit dans le monde, il devient de plus en plus difficile de contrebalancer la masse de discours, d'opinions et de désinformation véhiculée par les médias sociaux et d'avoir un débat public éclairé sur les choix en matière de politique étrangère.”¹⁵

Les pressions économiques et technologiques ont contraint les principales organisations de médias à réduire leurs réseaux de bureaux à l'étranger avec des journalistes expatriés en les remplaçant par des journalistes locaux et des journalistes indépendants qui peuvent travailler pour moins cher et avec des contrats précaires. Il existe également un entre-deux, avec des journalistes qui sont sollicités en qualité de sources d'informations en direct par des organisations internationales, bien qu'ils ne soient pas en soi des correspondants étrangers. Bien que cette alternative permette de couvrir l'information, elle peut parfois présenter des problèmes de qualité et il est arrivé que ces personnes fassent l'objet de représailles en se faisant persécuter pour avoir parlé à un média étranger.

Outre ces tendances, on constate également une augmentation des nouveaux médias internationaux détenus et subventionnés par des Etats, tels que la chaîne qatarienne Al Jazeera, le réseau de télévision China Global Television Network (CGTN) et la chaîne RT (anciennement Russia Today). Ces derniers ont fait leur apparition en suivant une ligne éditoriale distincte, tout en

¹³ <https://ipi.media/covid-19-tracker-in-graphics/> consulté le 20 février 2021.

¹⁴ UNESCO, 2020. Note thématique : Journalisme, liberté de la presse et COVID-19 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373573_fre

¹⁵ The first draft of history, Janine di Giovanni, Foreign Policy <https://foreignpolicy.com/2021/01/15/history-foreign-correspondents-media-press-journalism-war-reporting-photography/>

soulignant également les intérêts qu'ils ont en commun avec d'autres entreprises de médias, tels que la sécurité et l'espace accordés aux journalistes qui travaillent en tant que correspondants étrangers pour leur société. Nous avons également pu observer l'émergence d'acteurs en ligne tels que VICE News, ainsi que des producteurs non traditionnels de contenus journalistiques à des fins de consommation internationale tels que l'ONG BellingCat, des spécialistes du « fact-checking » qui vérifient les faits et exposent les campagnes internationales de désinformation, des groupes de défense des droits humains qui documentent les crimes de guerre, ainsi que des initiatives journalistiques de la société civile telles que Global Voices. À ces acteurs s'ajoutent les divers journalistes amateurs et citoyens qui publient des informations, par exemple sur la plateforme de partage de vidéos YouTube, et qui couvrent souvent des événements d'intérêt médiatique en transmettant les premières images et des messages en direct sur ces derniers. Ils le font en revanche avec un respect variable des normes professionnelles en matière de journalisme et rarement avec le soutien institutionnel qui peut contribuer à garantir le contrôle qualité nécessaire. Les nouvelles formes de « journalisme en réseau » et la nouvelle écologie des médias numériques et mobiles ne peuvent apporter que des réponses partielles aux défis majeurs auxquels est confronté le journalisme reposant sur des faits.

Malgré des disparités, une plus grande diversité de la correspondance étrangère a permis de dissiper dans une certaine mesure les inquiétudes quant à ce qui a été considéré par certains comme le soi-disant monopole des médias occidentaux et les lignes éditoriales dominantes des flux d'information internationaux¹⁶. Les organes de presse européens et américains désormais connus dans le monde entier se voient en effet mis en concurrence avec les lecteurs et les spectateurs de la planète entière, que ce soit dans la langue d'origine ou les versions traduites. En outre, les Kenyans peuvent lire instantanément ce que rédige le correspondant du New York Times à Nairobi et un New-Yorkais peut lire les publications en ligne du journal kenyan Daily Nation concernant le travail de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces publics indirects de la correspondance étrangère peuvent bénéficier de cet accès, même s'ils ne sont pas directement les cibles pour qui le contenu a été personnalisé. Cela signifie toutefois aussi que certains publics sont désormais confrontés à des contenus produits par des médias issus de différents contextes culturels qui sont également censés se conformer à des normes journalistiques professionnelles rigoureuses, ce qui constitue de nouveaux défis.

Les correspondants étrangers pris comme cibles politiques

Une Résolution du Conseil des droits de l'homme sur la sécurité des journalistes adoptée en 2020¹⁷ a averti sur le fait que lorsque les journalistes font l'objet de menaces, le risque qu'ils subissent de réelles violences augmente.

Les correspondants étrangers ne sont pas les seules cibles des discours hostiles. Les incitations à la persécution sont des attaques qui ont pu être documentées dans diverses régions allant de l'Europe et l'Amérique du Nord à l'Asie-Pacifique ou l'Amérique latine et les Caraïbes, au sein desquelles Reporters sans frontières (RSF) a pu fournir des preuves que la violence physique et verbale à l'encontre des journalistes pouvait être liée aux discours anti-médias des personnalités politiques¹⁸. Les attaques répétées de l'ancien président des États-Unis, Donald Trump, à l'endroit des médias nationaux de premier plan qu'il taxait de « fake news » ainsi que son incitation à l'intimidation des journalistes lors de rassemblements ont conduit le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad al-Hussein, à mettre en garde sur le fait qu'un tel discours pourrait être considéré comme une incitation à la violence contre les journalistes¹⁹. Les campagnes ciblées de désinformation et de dénigrement sont devenues des outils habituels de certains acteurs étatiques et non-étatiques qui souhaitent persécuter les journalistes et les réduire au silence²⁰. L'exploitation à mauvais escient des médias publics ou d'autres médias « captifs » dans le but de diffamer ou diaboliser les journalistes critiques ou indépendants est une pratique répandue que les gouvernements peuvent employer pour contourner les questions embarrassantes et étouffer les critiques²¹.

C'est dans ce contexte que les journalistes faisant de la correspondance étrangère ont été mis en première ligne d'une nouvelle lutte visant à protéger la liberté d'expression, ces derniers étant pris comme cible par certains gouvernements de diverses régions du monde qui ambitionnent d'imposer les programmes d'informations nationaux de leur choix et, dans certains cas, d'échapper à l'examen des médias et de faire taire les voix dissidentes. En période de tension ou faisant l'objet de critiques du monde extérieur, des hautes personnalités gouvernementales ont cherché à jeter

16 Foreign News as Cultural Expression: Media, Perspective, and Consciousness, Takuya Sakurai, SHS Web Conf. 33 00014 (2017), DOI : 10.1051/shsconf/20173300014

17 <https://owncloud.unog.ch/s/joqD0qu0R2ZnDgA>

18 <https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2019-la-mecanique-de-la-peur>.

19 <https://www.reuters.com/article/us-usa-trump-un-rights-idUSKCN1BA1B6>

20 Rapport 2019 du Secrétaire général sur « La sécurité des journalistes et la question de l'impunité », 16 août 2019, page 3, disponible à l'adresse : <https://digitallibrary.un.org/record/3826999/>

21 <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/fighting-words-journalism-under-assault-central-and-eastern-europe>

le discrédit sur les correspondants étrangers en les accusant d'être des ennemis, des porte-paroles de puissances étrangères, des espions étrangers ou des collaborateurs de forces hostiles à l'État. Les journalistes visés ont été les cibles de discours publics hostiles et ont fait l'objet de représailles arbitraires, notamment de poursuites pénales et de peines d'emprisonnement pour avoir critiqué ou interrogé des gouvernements²².

Une autre tendance croissante porte sur les restrictions qui sont imposées aux représentants de médias étrangers exerçant leur activité dans certains pays. Ils peuvent notamment bloquer l'accréditation et les visas des journalistes, ce qui a parfois conduit en guise de représailles à des restrictions de visas entre les pays, la liberté de la presse en étant la principale victime.

Le numérique est aujourd'hui un outil de communication indispensable aux journalistes du monde entier, et des examens approfondis menés par des ONG démontrent qu'ils sont de plus en plus victimes de harcèlement et d'intimidation en ligne, quel que soit l'endroit où ils vivent²³. Les femmes journalistes sont particulièrement touchées, selon les résultats d'une enquête UNESCO-ICFJ, qui ont été publiés lors de la Conférence mondiale sur la liberté de la presse 2020²⁴.

Plusieurs pays ont adopté des lois contraignant certains médias et journalistes étrangers à s'enregistrer en tant qu'« agents étrangers », ce qui les expose davantage à la méfiance du grand public et à de sévères restrictions administratives. Le Représentant pour la liberté des médias dans les 57 États de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a qualifié cette pratique comme étant « une ingérence disproportionnée dans la liberté d'expression²⁵ ». Voir l'analyse plus approfondie de cette dimension au point 6.1 ci-dessous.

Le Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias a appelé les gouvernements du monde entier à protéger les journalistes exposés à des risques en mettant en œuvre des sanctions ciblées, qui seraient des outils permettant de faire respecter le droit international en matière de droits humains, notamment le droit à une presse libre²⁶.

Les correspondantes étrangères et les femmes journalistes de terrain

La représentation des correspondantes étrangères s'est considérablement élargie sur la scène internationale ces dernières années. Les femmes faisant de la correspondance à l'étranger sont bien représentées au sein des plus grandes organisations internationales de diffusion. Nombre d'entre elles comptent d'ailleurs parmi les personnalités les plus acclamées à l'antenne. .

Selon Caroline Wyatt, correspondante pour la BBC, être une femme journaliste présente certains avantages lorsqu'il s'agit de réaliser un reportage dans une société en conflit :



“Nous avons été accueillies dans des foyers au sein desquels aucun correspondant étranger n'aurait pu entrer s'il était un homme et nous avons eu le privilège d'entendre et de pouvoir filmer les histoires de femmes vivant dans le nord [de l'Afghanistan] d'une manière qu'aucun de nos collègues masculins n'aurait pu le faire”²⁷

Cependant, les opportunités qui se présentent aux femmes faisant de la correspondance étrangère sont limitées à travers le monde. Les femmes sont souvent discriminées dans bon nombre de salles de presse et ne sont pas considérées de la même manière du fait de leur genre²⁸. Par ailleurs, il n'y a que très peu de femmes qui accèdent aux postes les plus élevés dans le domaine éditorial²⁹. Partout dans le monde, quasiment la totalité des organisations de médias offrent des rémunérations moins élevées aux femmes par rapport aux hommes et elles se voient proposer moins d'opportunités de carrière du fait de leur genre.

Dubravka Šimonovic, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, a exprimé sa profonde préoccupation quant au fait que, dans le monde des médias, les femmes « travaillent toujours dans des conditions de rapport de force inégal entre les hommes et les femmes ». Les femmes journalistes sont souvent prises pour cibles, en particulier lorsqu'elles font voler en éclats « les règles de l'inégalité des sexes et les stéréotypes de genre »³⁰, a-t-elle déclaré.

Lara Logan, la journaliste sud-africaine qui avait été agressée en 2012 par une foule alors qu'elle couvrait les manifestations qui se déroulaient sur la place Tahrir en Égypte, a déclaré que son agression était une tentative délibérée de réduire les femmes au silence³¹.

22 https://www.ibanet.org/Human_Rights_Institute/Bulletins/IBAHRI-Survey-Impact-of-Covid-Measures-Results.aspx

23 Rapport 2019 du Secrétaire général sur « La sécurité des journalistes et la question de l'impunité », 16 août 2019, page 3, disponible à l'adresse : <https://digitallibrary.un.org/record/3826999>.

24 <https://fr.unesco.org/themes/safety-journalists/women-journalists/global-survey-results>

25 <https://www.osce.org/representative-on-freedom-of-media/439658>

27 No woman's land, de Hannah Storm et Helena Williams, INSI et ONU Femmes, 2012, p. 8

28 <https://www.theatlantic.com/international/archive/2016/03/women-foreign-correspondents/472596/>

29 <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/women-and-leadership-news-media-2020-evidence-ten-markets>

30 <https://undocs.org/fr/A/HRC/44/52>

31 <https://www.smh.com.au/world/five-men-rape-journalist-22-in-tahrir-square-reports-20130702-2p8sk.html>.

Qu'elles travaillent pour des médias locaux ou étrangers, le harcèlement fondé sur le genre touche particulièrement les femmes journalistes, tant en personne qu'en ligne. Les attaques en ligne peuvent prendre de nombreuses formes, telles que le harcèlement, les menaces de mort ou de viol, le trolling et la divulgation d'informations personnelles dans le but de nuire (doxing), et peuvent se terminer en agressions physiques et sexuelles. L'enquête mondiale sur les violences en ligne envers les femmes journalistes menée en 2020 par l'UNESCO et l'International Center for Journalists auprès de plus de 1200 journalistes du monde entier, a fait ressortir que 73 % des femmes journalistes ayant participé à l'enquête déclarent avoir subi des violences en ligne dans le cadre de leur travail ; et, 20 % ont répondu avoir été attaquées hors ligne en rapport avec des violences qu'elles subissaient en ligne³². De manière générale, les acteurs malveillants qui ciblent les femmes utilisent un langage hautement sexiste et désobligeant.³³

Il est indispensable d'adopter des politiques et des pratiques axées sur les questions du genre afin de lutter contre toutes les formes de discrimination, car elles permettent de garantir que les employeurs remplissent leur devoir de diligence envers toutes les personnes à leur service, y compris les travailleurs indépendants. Comme pour de nombreuses problématiques auxquelles les journalistes sont confrontés de manière générale, ces dimensions ont une résonance particulière pour les journalistes qui travaillent en qualité de correspondants étrangers.

Les journalistes locaux : le « lien indispensable » pour que les correspondants étrangers puissent couvrir l'information

Qu'ils soient ressortissants nationaux ou étrangers, les correspondants étrangers accomplissent leur travail en s'appuyant sur des réseaux locaux. Ces réseaux comprennent tout un éventail de professionnels des médias et d'assistants tels que des accompagnateurs, ainsi que des journalistes locaux pouvant partager avec eux des scoops, des contacts et des contenus.

Les journalistes locaux représentent plus de 90 % de la totalité des journalistes qui ont été tués au cours des dernières années. Ils doivent prendre les risques les plus extrêmes afin de documenter la corruption, les injustices et les graves violations des droits humains qui ont lieu au sein de leur propre pays. Les employés et les travailleurs indépendants locaux ont également été qualifiés de « lien souvent invisible mais pourtant indispensable »³⁴ à l'origine des histoires publiées par les principaux médias internationaux. On peut par exemple penser à des personnalités telles que le journaliste cambodgien et interprète pour le New York Times, Dith Pran, immortalisé dans le film *La Déchirure*, sorti en 1984 ; ou encore la journaliste mexicaine Regina Martínez, l'une des dizaines de personnes qui ont été assassinées en Amérique latine et dans les Caraïbes pour avoir couvert le trafic de drogue et la corruption.

Dans certains des pays et régions les plus dangereux au monde, seuls les journalistes originaires du pays peuvent révéler la vérité sur les exécutions extrajudiciaires, l'intimidation que subissent les communautés locales de la part de puissantes sociétés ou des bandes organisées, ainsi que l'implication d'agents de l'État dans des réseaux de corruption³⁵. Les mots du Secrétaire général des Nations Unies résonnent aussi bien pour les journalistes locaux que pour les journalistes étrangers, dans la mesure où son appel aux gouvernements et à la communauté internationale vise à protéger « les journalistes [...] en première ligne, qui tirent la sonnette d'alarme, qui ne prennent pas pour argent comptant les bilans officiels en les remettant en cause et qui se penchent sur des questions difficiles et dangereuses »³⁶.

Les collaborations internationales

Des collaborations innovantes entre différents pays, s'appuyant sur des fuites d'informations précieuses documentées au moyen d'un journalisme de qualité reposant sur des données factuelles, ont mis au grand jour des histoires d'importance mondiale, donnant une nouvelle dimension au reportage international. Parmi les dossiers ayant fait le plus de bruit, on peut citer l'affaire des « Panama Papers » qui a permis de révéler en 2016 que les riches et puissantes élites utilisaient des paradis fiscaux offshore de manière abusive. Cette enquête sensationnelle avait dévoilé des informations alors confidentielles concernant des mécanismes internationaux d'évasion fiscale mis en place à travers le monde, chose que les médias s'appuyant uniquement sur des ressources internes et des bureaux à l'étranger n'auraient jamais pu réaliser.

32 <https://fr.unesco.org/news/journalistoo-73-femmes-journalistes-ayant-participe-enquete-lunesco-licjf-ont-subit-violences>. Enquête mondiale sur les violences en ligne envers les femmes journalistes, UNESCO, 2020

33 <https://uk.reuters.com/article/us-women-conference-harassment-trfn/women-bear-brunt-of-online-abuse-as-world-goes-digital-in-pandemic-idUSKBN27R2EL>

34 David McGraw, adjoint au premier conseiller juridique du New York Times, s'exprimant lors de l'événement organisé par le Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias qui s'est tenu le 23 novembre 2020

35 http://www.oas.org/en/iachr/expression/docs/publications/zonas_silenciadas_eng.pdf. Silenced Zones: Highly dangerous Areas for the Exercise of Freedom of Expression, Commission interaméricaine des droits de l'homme, 2017

36 <https://www.graduateinstitute.ch/communications/news/press-freedom-and-journalists-under-attack>

Violences et intimidations ciblées contre les correspondants étrangers

Les assassinats de journalistes en zones de conflits armés et les agressions liées aux contextes politiques

Le 2 novembre 2013, les journalistes de radio français Ghislaine Dupont et Claude Verlon ont été tués au Mali par des rebelles armés. L'année suivante, les journalistes américains James Foley et Stephen Sotloff ont été décapités en Syrie par des djihadistes qui ont filmé les meurtres. Le journaliste indépendant japonais Kenji Goto a été tué en 2015.

Les régions de Syrie et d'Irak contrôlées par les rebelles ont été frappées par une vague sans précédent d'enlèvements et de disparitions forcées de journalistes étrangers. Des groupes de militants islamistes ont diffusé sur Internet des messages de propagande identifiant les journalistes étrangers comme des cibles devant être éliminées. Dans certains cas, leur libération a été négociée moyennant le paiement de rançons.

“Dans bien trop d'endroits, nous ne prenons plus seulement des risques réfléchis pour documenter ce qu'il se passe en première ligne. Nous sommes la première ligne. Les meurtres non élucidés, les enlèvements contre rançon et les décapitations surviennent désormais à un niveau alarmant. Bien trop souvent désormais, nous sommes aussi des sujets de reportages.

Lyse Doucet, correspondante internationale en chef de la BBC

En décembre 2020, RSF a rapporté que 54 journalistes et professionnels des médias, y compris quatre ressortissants étrangers, étaient détenus en otage à travers le monde.

Fin 2013, sept des plus grands diffuseurs internationaux ont signalé au grand public qu'il était devenu impossible pour eux d'honorer leurs responsabilités envers le public mondial, car il était trop dangereux d'envoyer des personnes travailler dans des zones de conflit armé où les lignes de front ne sont pas claires et autres lieux de non-droit. Ces territoires sont devenus, pour ainsi dire, des « zones interdites » aux médias internationaux, même en passant par l'intermédiaire de reporters locaux. Pour obtenir des informations dans les zones de guerre et les lieux occupés par des forces armées rebelles, les médias d'informations ont souvent dû s'en remettre à la population locale, elle-même exposée à des risques considérables.

Bien que le nombre de journalistes (y compris les correspondants étrangers) tués dans le cadre de conflits armés ait quelque peu diminué sur la période 2019-2020 (voir statistiques), les risques pour la sécurité des personnes qui vont couvrir la corruption, la criminalité et la politique se

sont considérablement accrus au cours de la dernière décennie. Chaque année depuis 2017, les attaques mortelles visant des journalistes, qui ont été menées par des acteurs étatiques et non étatiques, ont eu lieu dans plus de 20 pays différents. En outre, au cours de chacune de ces années, les journalistes ont été tués en plus grand nombre dans des zones où ne sévit aucun conflit par rapport aux pays en guerre.

En 2018, par exemple, une équipe de trois professionnels des médias équatoriens (un journaliste, un photographe et un chauffeur) ont été tués en Colombie alors qu'ils enquêtaient sur le trafic international de drogues et les violences associées en Amérique latine et aux Caraïbes.

Au-delà des zones de guerres et de tension reconnues, les correspondants étrangers sont exposés à de réels dangers et de vrais risques lorsqu'ils vont couvrir des manifestations et des élections, au même titre que tous les journalistes. Dans un rapport spécial publié en 2020, l'UNESCO a fait état des risques alarmants que les journalistes prennent lorsqu'ils couvrent des manifestations, étant entendu que nombre d'entre eux sont aussi des correspondants étrangers. Plus récemment, s'adressant au Conseil de sécurité, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné que « les journalistes doivent pouvoir travailler sans vivre dans la peur ni se faire harceler »

37 INSI 2015b, citation du livre Reporting Dangerously, S.Cottle, R.Sambrink et N.Mosdell, Palgrave Macmillan 2016, p. 2

38 39 Statement : Broadcasters impeded by dangers facing journalists, 2013 <https://www.bbc.co.uk/mediacentre/statements/ws-joint-broadcaster-statement>

40 Rapport 2020 de la Directrice générale de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, p.10

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf00000374700_fre

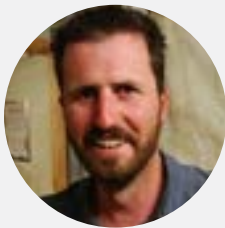
41 <https://fr.unesco.org/news/lunesco-tire-sonnette-dalarme-laugmentation-agressions-contre-journalistes-couvrant>

Freelance journalists at extra risk

Les risques encourus par les journalistes et les photographes indépendants sont particulièrement élevés pour leur sécurité personnelle lorsqu'ils se trouvent dans des zones de conflit et sur d'autres missions dangereuses. En effet, ils se rendent souvent à proximité de dangers connus et, bien souvent, ils ne sont pas formés à cet effet et ne disposent pas de l'équipement de sécurité et du soutien organisationnel que les employeurs des médias devraient normalement fournir à leur personnel et aux autres contributeurs. Les données statistiques compilées par l'UNESCO démontrent que, sur la période allant de 2017 à 2020, les indépendants représentaient plus d'un journaliste tué sur six (64 sur 395) ; et dix d'entre eux (soit 15 %) étaient des étrangers (tués dans un pays n'étant pas leur pays d'origine).[voir les statistiques p. 16]

Étude de cas

Tom Peter, ancien reporter de guerre, a expliqué pourquoi les journalistes indépendants comme lui sont enclin à prendre de tels risques :



“Pour la bonne raison que les médias d'informations, en difficultés financières, ont créé un modèle commercial non officiel soutenant les reportages indépendants en faisant appel à des journalistes freelance prêts à assumer leurs propres frais et à payer pour le privilège de travailler – tout en risquant leur vie... À la suite des exécutions de Steven Sotloff et de James Foley par l'État islamique, tous deux reporters indépendants, il est maintenant temps que les médias revoient leur copie concernant ce modèle.⁴²”

Impunité et obstacles politiques à la justice pour les journalistes

À peine six semaines après les assassinats des journalistes Ghislaine Dupont et Claude Verlon, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 2 novembre « Journée Internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes ». ⁴³ La résolution a exhorté les États membres à faire tout leur possible pour lutter contre les violences faites aux journalistes et aux professionnels des médias, et pour que les auteurs de crimes contre les journalistes soient poursuivis en justice.

De plus grands efforts doivent encore être déployés pour y parvenir. Dans le cadre du suivi assuré aux fins du Rapport biennal 2020 de la Directrice générale sur la sécurité des journalistes et le danger d'impunité, l'UNESCO a adressé une demande d'information à 63 États pour connaître l'avancement d'affaires judiciaires concernant 992 assassinats de journalistes, sur les 1167 enregistrés par l'Organisation sur la période allant de 2006 à 2019⁴⁴. Selon les informations communiquées par les États membres de l'UNESCO, le pourcentage des affaires résolues dans le monde a été évalué à 13 % en 2020, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux 11 % enregistrés deux ans auparavant. Sur les 1167 assassinats enregistrés par l'UNESCO entre 2006 et 2019, il a été rapporté à l'Organisation que des enquêtes avaient été lancées pour 801 d'entre eux. Sur les 366 affaires restantes, les États n'ont fourni aucune information à l'UNESCO.

La Directrice générale de l'UNESCO s'est exprimée au sujet des effets perniciox du problème persistant de l'impunité :



“Cette impunité non seulement enhardit les criminels, mais aussi décourage la société, y compris les journalistes eux-mêmes. L'impunité favorise l'impunité et alimente un cercle vicieux.⁴⁵”

⁴² Tom A. Peter, New Republic : « The media must find a way to support freelancers who risk their lives », 4 septembre 2014, disponible à l'adresse : <https://newrepublic.com/article/119313/steven-sotloff-james-foley-beheadings-expose-failed-freelancer-model>

⁴³ Rapport biennal de la Directrice générale (novembre 2020) ; et page du site de l'UNESCO sur la Journée internationale de la fin de l'impunité : <https://fr.unesco.org/commemorations/endimpunityday>

⁴⁴ Les affaires restantes sont celles que l'UNESCO a classées comme résolues ou archivées.

⁴⁵ Rapport biennal de la Directrice générale (novembre 2020) ; et page du site de l'UNESCO sur la Journée internationale de la fin de l'impunité : <https://fr.unesco.org/commemorations/endimpunityday>

Nadim Houry, membre du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias, a mené des recherches afin de déterminer les raisons pour lesquelles si peu d'enquêtes judiciaires sur les assassinats de journalistes dans le monde aboutissent à des condamnations. Il en est ressorti que l'un des facteurs serait l'incapacité des États à présenter suffisamment de preuves. Nadim Houry a tout de même souligné, dans le cadre d'affaires où les suspects comprennent des personnalités influentes, que « de puissants intérêts cherchent à bloquer l'enquête et toute poursuite à chaque étape de la procédure ». ⁴⁷

Les familles des journalistes tués dans des conflits armés continuent également d'être gênées par des obstacles politiques qui les empêchent de traduire en justice les personnes responsables. Cependant, des efforts considérables sont en train d'être déployés en vue de rassembler des preuves et de trouver des moyens d'engager des poursuites judiciaires pour l'assassinat de Marie Colvin en Syrie, par exemple, et potentiellement d'autres. ⁴⁸

De multiples menaces transnationales

Dans une Résolution de 2020 du CDHNU, les États membres ont exprimé leur préoccupation face aux cas de ciblage extraterritorial de journalistes, notamment victimes de harcèlement, de surveillance et de privation arbitraire de la vie. ⁴⁹

Des menaces transfrontalières dues à des reportages sur la criminalité, la corruption et la politique

Une vague d'enquêtes journalistiques réalisées dans le cadre de collaborations transnationales sur les réseaux de corruption a généré une marée sans précédent de reportages avec des retombées majeures à l'international. Par exemple en 2016, le dossier des « Panama Papers » a entraîné des démissions dans le rang des politiques, des enquêtes criminelles, des modifications de lois, ainsi qu'un tollé contre les journalistes qui ont travaillé sur le projet initial et ont réalisé des reportages de suivi de l'affaire. ⁵⁰

Les réseaux de corruption et de crime organisé ayant peu de considérations pour ce qui est des frontières, les journalistes qui mènent une enquête de terrain dans une juridiction donnée peuvent faire l'objet de menaces provenant d'autres pays. Jan Kuciak, un journaliste slovaque assassiné en février 2018 dans son pays d'origine, a été tué pour avoir enquêté sur les liens entre des responsables politiques et la mafia. La journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia a été tuée en 2017 après avoir révélé l'implication de hauts responsables dans un réseau mondial de blanchiment d'argent.

En revanche, le côté positif des collaborations internationales réside dans le fait qu'elles permettent non seulement de générer des informations précieuses d'importance mondiale et nationale, mais aussi d'offrir une certaine protection aux journalistes concernés et de dissuader, dans une certaine mesure, de potentiels agresseurs. À la suite du meurtre de Daphne Caruana Galizia, des journalistes internationaux se sont réunis dans le cadre de l'initiative « Daphne Project », coordonnée par Forbidden Stories, une organisation à but non lucratif qui vise à garantir que le fait de « tuer le journaliste ne tuera pas l'histoire ». À ce titre, des journalistes sont mis en réseaux en leur confiant la mission de poursuivre et de publier le travail d'autres journalistes menacés, emprisonnés ou assassinés.

Les enquêtes journalistiques sont entravées par des menaces juridiques et physiques

Les attaques en ligne sous la forme de surveillance, de trolling, de piratage et de doxxing (divulgation d'informations à caractère privé) peuvent conduire les victimes à s'autocensurer et vivre dans la peur, et peuvent aussi amener les journalistes à restreindre leur travail, voire même abandonner le journalisme. Elles peuvent s'accompagner de dangers et d'agressions physiques ⁵¹. Les journalistes spécialisés dans la criminalité et la corruption sont particulièrement exposés aux menaces de

⁴⁶ <https://www.ibanet.org/IBAHRsecretariat>

⁴⁷ Présentation du rapport « Advice on promoting more effective investigations into abuses against journalists », lors de l'évènement organisé le 25 novembre 2020 par le Groupe d'experts juridiques de haut niveau.

⁴⁸ <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/03/04/heres-how-perpetrators-crimes-syria-are-being-prosecuted/>

⁴⁹ <https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/45/18>

⁵⁰ <https://www.digitalnewsreport.org/publications/2019/gauging-global-impacts-panama-papers-three-years-later/#:~:text=Substantive%20outcomes,ICIJ%20investigations%20%E2%80%93%20an%20impressive%20result>

⁵¹ UNESCO, Intensified Attacks, New Defences : Developments in the Fight to Protect Journalists and End Impunity, 2019

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000371487?fbclid=IwAR2FAIrs5I5t5ibUb_gHxfNYaFEzTYITbMeEob8ZjXfj5DFAI1ad8vHAgk

poursuites abusives ou sans fondement, provenant aussi bien de pays étrangers que de leur pays d'origine ou de résidence temporaire où ils travaillent.

63 reporters sur la criminalité et la corruption dans 41 pays ont été interrogés dans le cadre d'une enquête menée en 2020 au Royaume-Uni par le Foreign Policy Centre⁵² et l'Organized Crime and Corruption Reporting Project⁵³. Plus de la moitié des personnes interrogées ont répondu avoir été harcelées au moyen de lettres les sommant d'arrêter et de renoncer à leur travail ou d'autres menaces de poursuites civiles. Si l'on se penche sur la question du genre, les données rapportées démontrent que les femmes journalistes ont davantage fait l'objet de menaces d'interrogatoire par les forces de l'ordre et de menaces verbales ; tandis que les hommes journalistes ont signalé avoir été principalement harcelés par des campagnes de surveillance et de dénigrement.

Les informations auxquelles ont accès les correspondants étrangers et la participation des journalistes locaux aux enquêtes internationales sont entravées par des poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (Strategic Lawsuits Against Public Participation ou SLAPP)⁵⁴.

Des recherches menées après les révélations des « Panama Papers » ont démontré que les journalistes ayant travaillé sur l'affaire avaient fait l'objet de représailles sous la forme de restrictions administratives, de menaces et de licenciements dans une quinzaine des 88 pays impliqués. Seul un cinquième d'entre eux ont réformé de manière positive leurs lois et leurs pratiques concernant la transparence et la liberté de la presse.⁵⁵ Bastian Obermayer, l'un des principaux journalistes du projet, a rapporté que certaines des entreprises dont les activités étaient exposées avaient engagé des cabinets d'avocats dans le but de mettre en garde les journalistes. Ce sont des politiciens qui furent à l'origine des menaces les plus graves, qui nommèrent et menacèrent publiquement les journalistes impliqués. Plusieurs d'entre eux furent congédiés.⁵⁶

Les barrages des frontières nationales et les menaces extraterritoriales visant les journalistes

Les frontières comme entraves à la liberté de reportage des journalistes

Dans une Résolution de 2020 du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les États membres se sont alarmés des actes d'intimidation et de représailles dont sont victimes des journalistes et des professionnels des médias étrangers, notamment du « refus arbitraire de leur accorder une accréditation ou un visa en relation avec leur travail journalistique ».⁵⁷

En effet, ces dernières années, certains gouvernements ont empêché les correspondants étrangers d'entrer sur leur territoire ou les ont expulsés afin de les dissuader de couvrir des élections, des manifestations publiques et des sujets en rapport avec la pandémie de COVID-19.⁵⁸

Durant la crise sanitaire de la COVID-19, de nombreux gouvernements du monde entier ont imposé des mesures sévères aux médias étrangers et locaux pour contrôler le discours publics.⁵⁹

Les journalistes en danger tentent de trouver refuge à l'étranger

Certains journalistes sont devenus correspondants étrangers suite à un exil forcé pour des raisons de sécurité. Les reporters nationaux peuvent donc être contraints d'élire domicile à l'étranger tout en travaillant pour des médias basés dans leur pays d'origine. On voit tous les ans quantité de ces journalistes, qui couvrent la corruption et les pratiques frauduleuses d'agents de l'État sur leur territoire national, quitter leur propre pays par peur que l'hostilité des autorités au pouvoir ou d'autres personnes déterminées à les réduire au silence finisse par les faire arrêter, torturer ou assassiner. Bien d'autres encore ne peuvent pas partir car ils font l'objet d'enquêtes ou d'accusations criminelles arbitraires dans leur pays, ou encore parce qu'ils n'ont pas les moyens de se réfugier à l'étranger. Ils sont nombreux à rester piégés dans des situations particulièrement

52 <https://fpc.org.uk/publications/unsafe-for-scrutiny/>

53 <https://fpc.org.uk/wp-content/uploads/2020/11/Unsafe-for-Scrutiny-November-2020.pdf>

54 <https://fpc.org.uk/the-increasing-rise-and-impact-of-slapps-strategic-lawsuits-against-public-participation/>

<https://www.indexonensorship.org/european-vexatious-legal-threats-actions-research-project/>

55 <https://www.digitalnewsreport.org/publications/2019/gauging-global-impacts-panama-papers-three-years-later/>

56 https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/109784/FAQ_F%20Obermaier_B%20Obermayer_%20PanamaPapers.pdf

57 <https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/45/18>

58 <https://www.ft.com/content/b1bd2aec-e333-11e8-8e70-5e22a430c1ad>

59 https://www.international.gc.ca/campaign-campagne/media_freedom-liberte_presse-2020/policy_paper-documents_orientation-covid-19.aspx?lang=fra

dangereuses pour eux en raison des longs délais d'attente pour obtenir un visa. ⁶⁰

Le Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias a appelé tous les États à mettre en place un nouveau type de visas d'urgence pour les journalistes afin de permettre à ceux qui sont en danger, ainsi qu'aux membres de leur famille, si besoin, de se réfugier à l'étranger pour se mettre en sécurité aussi longtemps qu'ils seront menacés. Selon eux, les États devraient pouvoir répondre à ces demandes en 48h en cas d'extrême urgence⁶¹.

Menaces extraterritoriales

Même lorsque les journalistes parviennent à se réfugier à l'étranger, leur pays d'origine peut continuer de prendre des mesures hostiles à leur égard, par exemple en révoquant leur passeport ou au moyen de notices rouges d'Interpol pour procéder à leur arrestation.

Citant le règlement d'Interpol qui interdit les interventions à caractère politique, le Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias a appelé Interpol à mettre en place des garanties de protection rigoureuses lorsqu'il évalue la validité de toute notice visant un journaliste.⁶²



En 2020, cinq rapporteurs spéciaux des Nations unies, se prononçant sur une affaire en particulier impliquant des correspondants étrangers, ont signalé que le harcèlement, la surveillance et les menaces de mort visant des journalistes, tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales, constituent une violation du droit international relatifs aux droits humains. Ils ont également appelé les États au sein desquels vivent les journalistes concernés à protéger ces derniers ainsi que leurs familles⁶³.

Nécessité de renforcer en toute urgence la protection diplomatique des journalistes incarcérés à l'étranger

Soutien consulaire des journalistes à l'étranger par leur pays d'origine

Souvent, les correspondants étrangers doivent agir en totale autonomie ou avec peu de soutien local dans des États où les normes juridiques et judiciaires ne sont pas les mêmes que celles de leurs pays d'origine. Leur travail consistant à rechercher des vérités embarrassantes pour les documenter, ils sont particulièrement exposés au risque de se faire harceler ou mettre en détention de manière arbitraire par des agents d'État.

Le Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias critique ouvertement ce qu'il appelle un modèle de soutien consulaire obsolète, mais pourtant répandu, qui permet aux États de « se soustraire à leurs obligations » de fournir un soutien consulaire solide aux journalistes ressortissants de leur pays qui se trouvent à l'étranger. Le Groupe a également proposé une nouvelle Charte des droits des journalistes détenus à l'étranger, assortie d'un Code de conduite pour les gouvernements, lequel dispose clairement qu'ils sont tenus de fournir à leurs citoyens une protection consulaire complète. À ce titre, ils doivent notamment pouvoir bénéficier de conseils d'ordre juridique, d'une procédure en bonne et due forme, recevoir des visites en prison ainsi qu'un suivi du procès. ⁶⁴

⁶⁰ Voir le rapport « Providing Safe Refuge to Journalists at Risk », p.21 <https://www.ibanet.org/Safe-Refuge-report-launch-2020.aspx>

⁶¹ <https://www.ibanet.org/MediaHandler?id=E1971BEB-58A0-4AD7-BC37-203DC9B604AD>

⁶² Ibid

⁶³ <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25706&LangID=E>

⁶⁴ <https://www.ibanet.org/Consular-Support-report-launch-2020.aspx>

Selon le Groupe, « les droits d'un journaliste qui travaille à l'étranger ne devraient, en tout état de cause, être malléables au gré des lubies, des allégeances et des alliances politiques existantes entre le pays d'origine et le pays d'accueil ».

Cette Recommandation est également pertinente pour ce qui est des relations régionales. Dans le cadre d'une étude approfondie s'appuyant sur des entretiens avec des journalistes en danger à travers l'Europe, plusieurs d'entre eux, qui avaient été emprisonnés de manière arbitraire dans leur pays d'origine, ont lancé des appels poignants. Le message qu'ils veulent transmettre est que ces mêmes dirigeants politiques qui proclament leur dévouement à la liberté de la presse ne les ont pourtant pas aidés dans les moments difficiles et qu'ils ont ainsi démontré ne « pas être assez courageux » pour défendre ses principes.⁶⁵

Bonnes pratiques et mesures préconisées pour protéger les journalistes étrangers et autres personnes

Les États membres de l'ONU peuvent affirmer leur engagement au moyen de mesures spécifiques

Amal Clooney, Vice-présidente du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias, a appelé tous les États membres de l'ONU à traduire en actions significatives les engagements publics en faveur de la liberté des médias et de l'État de droit :



“L'objectif n'est pas de changer les réglementations, mais plutôt de garantir que leur violation entraîne des répercussions concrètes, de sorte que les promesses des gouvernements servent réellement à quelque chose aux journalistes dont la vie est en danger.⁶⁶”

Le Groupe a exhorté les plus de 40 États qui se sont engagés à respecter les principes de la Coalition pour la liberté des médias⁶⁷ de se faire les « ambassadeurs » publics des objectifs visés et de rendre compte des mesures détaillées qu'ils ont prises pour mettre en œuvre leur engagement.

L'une des principales revendications du Groupe est d'exiger des États qu'ils défendent la liberté des médias et les droits fondamentaux de leurs journalistes qui se trouvent en dehors de leur territoire, même au risque de froisser leurs relations diplomatiques avec d'autres pays qui ne respectent pas les normes internationales en matière de protection.

Le Groupe appelle les États à manifester leur engagement politique en promouvant la mise en œuvre des rapports d'application du Groupe, notamment la création d'un groupe de travail permanent chargé d'enquêter efficacement sur les abus commis à l'encontre des journalistes ; la délivrance de visas en urgence aux journalistes confrontés à de graves dangers afin qu'ils puissent trouver refuge et se mettre en sécurité ; l'adoption d'une Charte des droits des journalistes détenus à l'étranger, couvrant à la fois les pays d'accueil et les pays d'origine ; et, le recours à des sanctions ciblées pour protéger les journalistes.⁶⁸

Le Conseil de l'Union européenne a adopté en 2014 les Lignes directrices de l'UE en matière de droits de l'homme sur la liberté d'expression en ligne et hors ligne. Ces Lignes directrices précisent clairement que l'Union condamnera publiquement les attaques dirigées contre les médias et les personnes qui exercent leur droit à la liberté d'expression ; et elle exhortera les États à supprimer les lois et pratiques qui sanctionnent l'exercice du droit à la liberté d'expression ou la diffusion d'informations.⁶⁹

⁶⁵ A mission to inform: journalists at risk speak out, Marilyn Clark et William Horsley, p.125, Conseil de l'Europe (2020), disponible à l'adresse : <https://rm.coe.int/prems-021220-gbr-2018-a-mission-to-inform-journalists-at-risk-speak-out/16809ff1e2>
⁶⁶ <https://www.legalcheek.com/2020/11/iba-conference-amal-clooney-marks-the-end-of-regressive-leadership-and-moral-bankruptcy-of-trump-era-in-media-freedom-talk/>

⁶⁷ Au mois d'avril 2021, 46 pays avaient rejoint la Coalition : <https://www.gov.uk/government/publications/media-freedom-coalition-an-overview/media-freedom-coalition-an-overview>.

⁶⁸ <https://www.ibanet.org/IBAHRI/Secretariat.aspx>

⁶⁹ <https://www.consilium.europa.eu/media/28348/142549.pdf>

Les États doivent se concentrer sur la mise en œuvre des normes et standards internationaux⁷⁰, notamment :

Les normes internationales : Ni les journalistes, ni les correspondants étrangers ne doivent être soumis à des restrictions arbitraires. En d'autres termes, toute restriction doit être conforme aux normes prescrites par la loi et elle doit être nécessaire, proportionnelle et imposée à des fins légitimes. Certaines mesures spécifiques, comme la détention d'un correspondant étranger ou la révocation anticipée du visa des personnes qui sont également des ressortissants étrangers, devraient pouvoir être justifiées par le fait que ces mesures sont effectivement nécessaires pour atteindre un objectif légitime tel que la protection des droits d'autrui, la sécurité publique, etc.

Dans son rapport de 2016 à l'Assemblée générale des Nations Unies, le rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté d'opinion et d'expression a formulé une série de recommandations adressées aux États, s'appuyant sur une étude menée sur ses communications aux États membres de l'ONU sur des questions liées aux limitations de la liberté d'expression. Ces recommandations portent sur les questions suivantes :

Le passage en revue des lois nationales et leur modification lorsque cela s'avère nécessaire, notamment en supprimant les définitions qui ne sont pas suffisamment précises concernant des termes clés, tels que le terrorisme, la sécurité nationale, l'extrémisme et le discours de haine, et garantir un contrôle judiciaire ou indépendant et public.⁷¹

La critique des médias : Les États doivent lever les restrictions relatives aux reportages et aux recherches considérés comme étant critiques envers les gouvernements ; ils ne doivent pas imposer de sanctions arbitraires ou démesurées au moyen de lois sur la diffamation et la responsabilité d'intermédiaires. Ils ne doivent pas ériger d'obstacles tels que des procédures d'accréditation qui peuvent nuire aux médias indépendants.⁷²

La mise en place de mécanismes de suivi : Les États doivent collaborer avec l'ONU, les organismes régionaux et la société civile en vue d'élaborer des mécanismes de suivi indépendants s'appuyant sur les normes internationales visant à soutenir la liberté d'expression, plus particulièrement dans certaines régions telles que le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie, au sein desquelles n'est pas mis en place ce type de système intergouvernemental composé d'organes de suivi et de tribunaux des droits de l'homme régionaux.⁷³

Dissuader et punir les attaques ciblées contre les femmes journalistes : Conformément à la Résolution adoptée par le CDHNU en 2020⁷⁴, les États doivent mettre en place des mesures juridiques et politiques afin de lutter contre les violences, les menaces, la maltraitance et le harcèlement dont les femmes journalistes sont victimes - en encourageant le signalement de tels agissements, en fournissant un soutien et des recours appropriés, en éliminant les inégalités hommes-femmes et en prohibant les incitations à la haine envers les femmes journalistes aussi bien en ligne que hors ligne

Organisations de médias et journalistes

Les collaborations transfrontalières de journalistes et de médias, telles que le Consortium international des journalistes d'investigation ; le projet Forbidden Stories ; et l'International Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP)⁷⁵, sont de bons exemples de projets d'intérêt public majeur qui proposent un soutien professionnel, une mise en réseau et des reportages d'investigation.⁷⁶

L'importance de la solidarité. D'après une enquête menée par l'Institut Reuters pour l'étude du journalisme sur la liberté de la presse en Europe centrale et orientale, les journalistes travaillant dans des pays où ils font régulièrement l'objet de harcèlement ou d'intimidation de la part des autorités apprécient beaucoup les manifestations publiques de soutien de la part d'autres

70 <https://en.unesco.org/themes/safety-journalists/basic-texts>

71 Rapport du rapporteur spécial à l'AG (2016) <https://www.ohchr.org/EN/Issues/FreedomOpinion/Pages/ReportSRToGA2016.aspx>

72 Ibid

73 Ibid et <https://safetyofjournalistsinafrica.africa/>

74 <https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/45/18>

75 <https://www.icij.org/>

76 <https://blog.hostwriter.org/wp-content/uploads/2018/12/crossborderjournalism-method-final.pdf>

journalistes et d'associations de journalistes et de médias.⁷⁷

Il est essentiel de recueillir des données concernant les attaques subies par la presse et de les documenter. La plateforme en ligne pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes⁷⁸ mise en place par le Conseil de l'Europe est le premier mécanisme à l'échelle du continent qui enregistre les cas graves signalés dans les 47 États membres du Conseil. Cette plateforme permet de dialoguer directement avec les États membres au sein desquels ont eu lieu des violations présumées, au travers d'une coopération constructive entre une organisation régionale créée en vertu d'instruments de défense des droits humains, des ONG représentatives et des organisations de journalistes. Début 2021, l'Union africaine, en collaboration avec l'UNESCO et des organisations représentant les journalistes africains, a lancé une Plateforme numérique pour la sécurité des journalistes en Afrique.⁷⁹

Les organisations de journalistes doivent défendre publiquement leurs principes éthiques face aux pressions de l'État ou autres pressions extérieures. En 2016, des journalistes russes et ukrainiens, réunis sous les auspices de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ont montré l'exemple en condamnant conjointement toute participation des médias à la promotion d'un nationalisme agressif. Ils ont appelé à une action d'autorégulation visant à lutter contre « les activités contraires à l'éthique journalistique qui sont menées par des membres des médias ne respectant pas les principes de véracité et d'impartialité ».⁸⁰

Consommateurs d'informations, société civile et publics

Rechercher, recevoir et diffuser des informations et des opinions sans considération de frontières est un droit universel que chacun devrait apprécier et chercher à défendre. Il devrait en outre en aller de même pour le travail des correspondants étrangers, des journalistes et des éditeurs indépendants qui recueillent des informations et rendent compte fidèlement des questions d'intérêt public. En améliorant notre propre éducation aux médias et à l'information, ainsi qu'en soutenant l'établissement d'un environnement favorable à la liberté de la presse et à la liberté d'expression contre les restrictions arbitraires, la censure, la mésinformation et la désinformation, nous pouvons contribuer à un débat public diversifié, libre et éclairé..



Plus de 170 États membres de l'ONU ont ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, lequel établit les normes et les règles du droit international que les États parties doivent respecter. En vertu de ce Pacte, les États doivent mettre en place des mesures efficaces pour protéger les journalistes visés par des menaces notoires, limiter les ingérences dans le droit à la liberté d'expression au minimum qui est nécessaire dans une société démocratique et enquêter efficacement sur toutes les exactions commises contre les journalistes et les rédacteurs. Le PIDCP dispose que : « Le droit à la liberté d'opinion et le droit à la liberté d'expression constituent la base de l'exercice sans réserve d'un grand nombre d'autres droits de l'homme. Par exemple, la liberté d'expression est une partie intégrante de l'exercice du droit de réunion et d'association et de l'exercice du droit de vote »⁸¹

⁷⁷ <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/fighting-words-journalism-under-assault-central-and-eastern-europe>

⁷⁸ <https://fom.coe.int/accueil>

⁷⁹ <https://safetyofjournalistsinafrica.africa/>

⁸⁰ Two Countries – One Profession, OSCE, 2016 <https://www.osce.org/files/f/documents/0/8/226351.pdf>

⁸¹ Voir l'Observation générale n° 34 du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (2011).

<https://undocs.org/fr/CCPR/C/GC/34>

Conclusion

Il ressort des tendances que les journalistes subissent de plus en plus de pressions depuis quelques années, à plus forte raison en ce qui concerne les correspondants étrangers. Dans certains cas, nous avons constaté une spirale de représailles mutuelles entre des États qui imposent des restrictions aux journalistes qui travaillent pour des médias étrangers. Plus particulièrement, mais pas uniquement, dans les régions où les ressortissants étrangers ont été affectés, conduisant à une nette réduction de la couverture du préjudice mutuel.

Le public est bridé dans son droit de s'informer et de bénéficier d'une pluralité de choix en matière d'actualités étrangères. Dans ce vide, les contrevérités et les théories du complot peuvent prospérer, notamment au moyen d'opérations de désinformation bien orchestrées.

Tous ces éléments montrent qu'il est absolument nécessaire d'entamer un dialogue international pour mettre fin au cycle de régression que nous voyons actuellement ainsi qu'aux perturbations qu'il entraîne dans les relations internationales. Ce dialogue devra rester axé sur les Objectifs de développement durable, qui soutiennent indéniablement le besoin de « garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales » (cible 16.10 des ODD), en tant que partie intégrante de l'ensemble interdépendant des aspirations au progrès mondial.

Une issue positive de ce dialogue ferait écho au Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, qui marquera son 10e anniversaire en 2022. Qu'ils soient ressortissants nationaux ou étrangers, il apparaît en toute évidence que la protection des correspondants étrangers doit faire l'objet d'un suivi plus rapproché et exige une plus grande vigilance. Il faut aussi que les États membres de l'ONU et d'autres parties prenantes mettent en place des actions ciblées afin de garantir le respect des engagements pris dans le cadre des Résolutions des Nations Unies ainsi que des obligations des États au titre du droit national et international. Les écueils actuels doivent être remplacés par un consensus visant à renforcer la libre circulation des journalistes au travers des frontières.

Statistiques basées sur les chiffres de l'UNESCO :

- Durant la période de cinq ans allant de 2015 à 2019, 454 journalistes au total ont été tués dans le monde.
- Parmi les 894 journalistes tués au cours de la décennie 2010-2019, 65 étaient des journalistes étrangers (soit 7 %). En 2020, un correspondant étranger comptait parmi les 62 journalistes tués au cours de l'année.
- En 2019, de tous les professionnels des médias victimes d'attaques mortelles, 9 % étaient des femmes journalistes, contre 7 % en 2018. En 2020, les femmes journalistes représentaient 6 % (4 sur 62) des journalistes tués.
- Sur les 156 assassinats de journalistes enregistrés par l'UNESCO en 2018 et en 2019, ils ont été perpétrés en plus grand nombre en Amérique latine et dans les Caraïbes, suivies de la région Asie-Pacifique.
- Sur la période 2018-2019, 30 % des journalistes tués travaillaient pour la télévision (47 morts), 24 % pour la radio (38 morts) et 21 % pour la presse écrite (33 morts).





Avec le soutien du
Programme multi-donateurs de l'UNESCO pour la
liberté d'expression et la sécurité des journalistes

À PROPOS DE CETTE NOTE

Cette note s'inscrit dans le cadre de la série de l'UNESCO Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias. Elle fournit une analyse des pressions croissantes que les journalistes faisant de la correspondance à l'étranger ont subi ces dernières années et formule des recommandations aux États membres de l'ONU ainsi qu'aux autres parties prenantes afin de protéger les journalistes étrangers et de garantir le respect des engagements pris dans les Résolutions des Nations Unies et des obligations des États en vertu du droit national et international.

Pour plus de ressources, consultez : Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias.

À PROPOS DES AUTEURS

William Horsley est le directeur international et co-fondateur du Centre pour la liberté des médias (CFOM) de l'Université de Sheffield, qui promeut des protections efficaces pour la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. Il a travaillé pendant 25 ans en tant que correspondant étranger et reporter international pour les services radio et de télévision de la BBC, couvrant principalement l'Asie et l'Europe. Il représente également l'Association des journalistes européens pour la liberté des médias et il a participé activement à la création de la Plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes lancée en 2015 par le Conseil de l'Europe, un système d'alertes à l'échelle européenne qui vise à mettre un terme aux menaces qui mettent à mal la liberté et l'indépendance du journalisme. Il est l'auteur du manuel intitulé OSCE Safety of Journalists Guidebook (Guide de l'OSCE sur la sécurité des journaliste).

Meera Selva est la directrice adjointe de l'Institut Reuters pour l'étude du journalisme à l'Université d'Oxford. Meera Selva est une journaliste accomplie dotée d'une grande expérience, notamment en Europe, en Asie et en Afrique. Elle a été l'une des premières rédactrices en chef du journal Handelsblatt Global à Berlin, puis a ouvert un bureau à Singapour pour cette publication. Avant d'occuper ce poste, elle a notamment travaillé pendant plusieurs années comme correspondante à Londres pour l'agence Associated Press et trois ans en tant que correspondante en Afrique pour l'antenne de The Independent basée à Nairobi. Dans le cadre de l'Institut Reuters, elle est également directrice de son programme de bourses de journalisme et travaille sur les domaines de la liberté de la presse et de la diversité des médias.

Photo de couverture: Oleksandr Polonskyi/Shutterstock.com

Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France © UNESCO. Ce document est disponible en Open Access sous la licence Attribution ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO). En utilisant le contenu de cette publication, les utilisateurs acceptent d'être liés par les conditions d'utilisation de l'Open Access Repository de l'UNESCO. Les désignations employées et la présentation de documents tout au long de la présente publication n'impliquent aucune opinion de l'UNESCO concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; ils ne sont pas nécessairement ceux de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

